

Membre de la CGAD et adhérente à l'U2P  
Membre du GNI

## Cotisation syndicale 2021

**Cotisation (déductible au titre des frais généraux de l'entreprise)**

Le prix de l'adhésion **150 € pour les adhérents et 75 € pour les Nouveaux adhérents** comprend :

- une représentation nationale,
- une tribune pour la reconnaissance de notre métier,
- **une réduction à la SACEM,**
- **l'accès au site internet de la fédération (aspect réglementaire, social...)**
- la défense des intérêts de la profession,
- de multiples échanges d'expériences, de mutualisation.
- Inscription gratuite au concours du meilleur crêpier

### ADHESION 2021

*A retourner à l'adresse ci-dessous accompagnée de votre règlement*

Mme                       Mlle                       M.

Crêperie :

Adresse .....

Code Postal..... Ville.....

Nom, Prénom : ..... Fait à....., le.....

Date de naissance : .....

N° de téléphone : .....

N° de portable : .....

Adresse E MAIL : .....

N° de SIRET : .....

Nombre de salariés : .....

Je joins un chèque d'un montant de **150 €, ou 75 € (Première année)**. (Une facture vous sera expédiée en retour ainsi que l'autocollant 2021 à appliquer sur votre vitrine